

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024.
4. Dépôt du rapport des dépenses, paiements autorisés et des salaires pour la période du 1^{er} au 29 février 2024 et paiement aux fournisseurs en date du 29 février 2024.
5. Suivi et remaniement des comités.
6. Résolution afin de mandater Guy Dupuis et Francis Baril pour la signature des contrats de vente de la phase 2.
7. Résolution afin de mandater Guy Dupuis et Francis Baril pour la signature des contrats de vente de terrains industriels.
8. Résolution afin de mandater Guy Dupuis et Francis Baril pour la signature de la servitude de passage et d'écoulement dans la phase 2.
9. Résolution afin de mandater Guy Dupuis et Francis Baril pour la signature de la servitude d'Hydro-Québec.
10. Résolution afin de mandater Jean-Luc Boisclair comme représentant de la municipalité à la régie des déchets.
11. Résolution concernant les exemptions des taxes pour les citoyens de la phase 2 .
12. Résolution pour faire un don à la Fondation médicale Jean-Pierre Despins.
13. Résolution afin de créer un fond d'élection .
14. Résolution pour faire modifier l'allocation pour le remboursement du kilométrage.

Loisirs et vie communautaire

15. Résolution afin de mandater Marie-Philippe Dupuis comme signataire pour la demande FFR volet 2 achat de tables et chaises pour les loisirs.
16. Résolution concernant la demande de subvention de 1200\$ de la paroisse Notre-Dame de la paix.
17. Résolution pour un transfert de 8000\$ du fond général vers le fond des loisirs pour l'organisation d'activités.
18. Résolution pour l'achat de 4 affiches d'arrêt illuminées.

19. Résolution pour l'achat de 2 indicateurs de vitesse.
20. Résolution pour l'achat de 20 tables rondes et de 12 tables rectangulaires .

Travaux Publics

21. Résolution pour l'achat de mélange sel et sable.
22. Annulation de la résolution d'Englobe afin de réaliser les études environnementales de la phase 1
23. Résolution afin de mandater la Firme Labo Montérégie pour réaliser l'étude environnementale de la phase 1 pour un montant de 2500\$.

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

24. Période de questions
25. Levée de l'assemblée